



ASSEMBLEE GENERALE TC LUTECE DU 07 DECEMBRE 2019

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle assemblée générale du TC Lutèce

Je vais évoquer avec vous quelques éléments significatifs de l'exercice écoulé qui a duré 12 mois, contre 11 la saison dernière, nous avons repris un rythme normal.

Je vais le faire, bien sûr, sans trop empiéter sur le rapport de notre trésorier qui vous retracera l'activité et les finances de cette dernière saison.

Et en fin d'AG, pour terminer sur une bonne note, nous procéderons à la désormais traditionnelle remise des oscars du Lutèce pour récompenser, quelques adhérents pour leur « brillante participation »

Et ce que vous attendez tous, nous procéderons au tirage au sort des places pour Roland Garros 2019.

Nous avons eu la satisfaction de voir la concession des Lilas renouvelée pour 8 ans, c'est une décision du Conseil de Paris du 04 octobre dernier. C'est l'aboutissement d'un gros travail fourni par le Comité de Paris de Tennis et d'une bataille pour obtenir une telle durée et dans des conditions financières relativement supportables.

Nous avons commencé à travailler en partenariat avec le Comité de Paris de Tennis sur la possibilité de couvrir le terrain extérieur en nous appuyant sur les services d'équipement de la Fédération Française de tennis. A ce jour, nous avons sélectionné deux sociétés « Mathis » et la société « Losberger » Nous déposerons par l'intermédiaire du Comité de Paris des demandes de subventions auprès de la FFT – Ligue Ile de France et du Conseil Régional Ile de France)

Quel que soit le choix, il sera impératif d'avoir l'accord de l'architecte, concepteur du bâtiment et de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Le choix vers une structure permanente plutôt qu'une bulle :

- Coût plus élevé mais frais de fonctionnement plus faibles puisqu'une bulle nécessiterait des frais de montage et démontage chaque année, un local pour l'entreposer et la chauffer (local de chauffage à prévoir

-

Concernant la surface, le choix se positionne sur une résine souple :

Les travaux se dérouleront sur les mois de juillet et août et certainement début septembre 2020

Coût des projets présentés :

- MATHIS : 320 000 TTC
- LOSBERGER : 290 000 TTC

Auquel il faut ajouter le coût pour la surface entre 50 et 70000 €.

Challenge de l'Amitié

Comme tous les quatre ans, le TC LUTECE avec la participation du MANIN a accueilli nos amis belges et luxembourgeois et le TC MESNIL dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et amicale.

90 ANS DU TC LUTECE

Près de 150 invités ont participé à ce bel anniversaire d'un des plus vieux clubs de Paris, créé en 1929 sous le nom de Club Lilasien.

C'est dans une ambiance des « années folles » avec animations et démonstration de nos professeurs en tenue et matériel d'époque (et participation amicale de Jean Luc Barrière, président du comité de Paris et de sa femme Nathalie ex joueuse de Fed Cup !) que cette soirée s'est déroulée, les invités étaient ravis et les retours excellents.

Proposition d'augmentation des cotisations (terrain couvert)

Compte tenu de l'augmentation prévisible des charges liées à la couverture du terrain extérieur, le comité du TC Lutèce prévoit une augmentation des tarifs des cotisations. Les propositions d'augmentation des cotisations pour la rentrée 2020/2021 qui seront soumises au vote lors de l'AG du 7 décembre 2019

- La **deuxième séance** de cours 1H30 pour les adultes passerait à 490 €
- **École de tennis** : + 20 € soit 410 € pour 1 heure de cours - Et pour 1H30 615 €
- **Mini tennis** :- +20 € soit 300 € (actuellement 280 €)
- **Cours juniors/étudiants** : 680 € au lieu de 660 €) comprend adhésion/1H30 de cours/licence, (la deuxième séance de 1H30 à 490 €)
- **Adhésion simple jeu libre compris la licence** : +20 €
 - Soit pour un couple : 480 € au lieu de 460 €
 - Individuel : 520 € au lieu de 500 €
 - Étudiants – de 25 ans : 290 € contre 270 € actuellement
- **Cours adultes** (Adhésions/cours 1H30/licence) :
 - 910 € au lieu de 890 € pour **un Individuel**
 - 870 € au lieu de 850 € **pour un couple**

Nous vous communiquerons quelques dates à retenir concernant nos prochaines animations que Philippe ne manquera pas de rappeler sur le site internet du club.

Depuis plus de 10 ans, nous sommes l'un des très rares clubs à dispenser un cours de tennis pour enfants handicapés de l'IMP Belleville, Nous vous rappelons que la qualité de cet enseignement dispensé par Stéphane a été reconnue puisque le Lutèce a été convié à un grand rassemblement le 02 avril 2019 aux Lilas en présence de de la Mairie du XX -ème, de la DDCS, de la DJS, de François Jauffret le président de Ile de France, d'un représentant de la coupe Davis et d'une représentante de la Fed Cup et bien entendu du Comité départemental du Sport Adapté

Enfin quelques mots de Roland Garros, en 2020 les cours Philippe Chartier, Suzanne Lenglen, Simone Mathieu et le court n°14 seront éclairée afin que les parties ne soient plus interrompues par la nuit.

D'ailleurs à propos de Philippe, sa disponibilité pour attirer de nouveaux adhérents et les fidéliser a été également un point très positif dans l'augmentation du nombre de membres De même

Ce bilan globalement positif doit également à la présence active de membres du comité directeur dans les instances dirigeantes du Comité de Paris de tennis ainsi qu'à la participation de certains adhérents aux formations (jeunes dirigeants, arbitres...) dispensées au Comité ce qui nous a permis d'obtenir quelques subventions bienvenues.

Je souhaite remercier Philippe, pour sa disponibilité qui permet d'attirer de nouveaux adhérents et les fidéliser, l'équipe enseignante sous la houlette de Stéphane, que nous pouvons remercier pour leur professionnalisme, ainsi les membres du comité qui ne comptent pas leur temps pour faire du Lutèce un club convivial où nous avons plaisir à pratiquer notre sport.

Je vous remercie et passe la parole à notre trésorier.

RAPPORT FINANCIER

Comme vous l'a déjà annoncé Annick le résultat de l'exercice est bénéficiaire pour un peu plus de 4500 €

Je vais vous donner quelques explications rapides sur les différents postes du compte de résultat. Tout d'abord on note une croissance de 4% du budget général qui passe de 421K à 439K ce qui témoigne de la bonne marche du club.

LES PRODUITS

- L'accroissement du nombre d'adhérents en cours (+10%) ainsi que l'école de tennis ont été les principaux facteurs de l'augmentation de nos produits. Comme l'a souligné Annick on peut une nouvelle fois féliciter notre équipe pour la qualité de son enseignement. Nous continuons d'ailleurs à ne pouvoir satisfaire toutes les demandes par manque de terrains disponibles, d'où la nécessité de couvrir le court extérieur.

- Le poste subventions est stable malgré la réduction dorénavant classique du des subventions du CNDS. La participation du Comité de Paris aux frais de location des terrains extérieurs au club pour les compétitions par équipes est en hausse alors que l'an passé le club avait procédé à un renouvellement de son informatique qui avait reçu alors une aide du Comité.

LES CHARGES

- Achats : L'an passé les achats de balles ayant été anticipés nous avons pu investir dans l'achat d'armoires sécurisées pour les profs dans le local commun aux différents clubs du site. Cette année retour à la normale avec un budget bien maîtrisé.

- Locations en hausse : afin de ne pas trop pénaliser les adhérents qui désirent jouer en loisir le Week end, le club essaie de louer le plus souvent possible des terrains à l'extérieur pour les rencontres par équipes.

Compte tenu des manifestations organisées par le club que vous a rappelé Annick les frais de réception sont bien évidemment en forte hausse.

- Cabinet Platinum. Devant la complexité et les modifications fréquentes de la réglementation il avait été décidé de prendre un prestataire extérieur pour l'établissement des contrats de travail et des payes des salariés du club. La baisse de ce poste cette année est dû à un décalage dans le règlement des factures.

- Charges fonctionnement ligue

Comme vous le savez le Lutèce en contrepartie de sa présence dans le stade de ligue en tant que club résident doit payer 1/3 des charges de fonctionnement du complexe et de la redevance demandée par la mairie de Paris.

Cette année les charges ont augmenté de 6% mais le chiffre est trompeur puisque comme déjà signalé l'exercice passé courait sur 11 mois. Retraitée sur une année complète l'augmentation réelle des

frais de fonctionnement n'est pas significative et témoigne d'une bonne gestion du centre de Comité

- Dépenses de personnel professionnalisation accrue de nos professeurs + DE et – AMT et plus de cours

Pour un résultat bénéficiaire d'environ 4500 € avec une nouvelle provision de 6000 € afin de couvrir notamment les couts de réfection-couverture du court extérieur.

Nous tenions également à vous communiquer que, contrairement à ce que certains adhérents croient encore, le comité du club est entièrement bénévole (nous payons également notre cotisation). Cette contribution a été estimée à 30.000 € qui ne sont pas répercuté sur les comptes du club.

Je tiens à votre disposition le détail des charges si vous le souhaitez et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions

RAPPORT SPORTIF 2019

Avant de rentrer dans les détails du Rapport Sportif, je tiens tout d'abord à remercier toute l'équipe pédagogique pour tout le travail fourni durant la saison : Morgan , Alexandre, Audren , David, Manue, William, Melchior, Daniel, ainsi que Philou, Julien, et Khuong pour les remplacements. Le dynamisme et les compétences de notre équipe pédagogique ont permis d'obtenir un taux de renouvellement extrêmement bon. Pour la saison 2019-2020, Eliot retravaillera avec nous ; Khuong enseignera également régulièrement le samedi. Malo , qui est nouveau, et William vont passer leur diplôme de " CQP Animateur Tennis".

De façon générale, nous pouvons observer que nos résultats d'équipes pour la saison sont assez probants et donc plutôt satisfaisants.

Nous avons créé 3 Groupes Avenir Club pour dynamiser la compétition chez les moins de 11 ans avec 15 enfants. Alexandre a pris en charge ce nouveau pôle de développement au sein de notre club. Le bilan a été très positif car la plupart des enfants ont participé à de nombreux tournois. Et à l'arrivée, nous nous retrouvons au 12ème rang au niveau français des clubs dont les enfants de moins de 11ans ont participé à au moins 1 match officiel. Le bilan est donc de 230 matchs . Nous avons reconduit le GAC pour la saison 2019-2020 en réduisant le nombre d'enfants, certains n'ayant pas participé à suffisamment de compétitions. Encore bravo à Alexandre, Audren et Manue qui interviennent tout particulièrement avec les plus jeunes compétiteurs du club.

Je tiens également à remercier tous les capitaines d'équipes, qui ont vraiment managé leurs équipes avec enthousiasme et sérieux : Sylvie

Frey, Michel Deswert, Audren, Michel Luong, Manue, Mélanie Harrault, Heloise Sergent, Fred Baechelen, Morgan.

Je tiens également à remercier tous les parents et accompagnateurs lors des matchs par équipes jeunes.

Je vais essayer de vous exposer brièvement tous les résultats de la saison 2019

Tout d'abord, à titre collectif

Les Jeunes

3 équipes engagées aux Championnats de Paris (6 en 2016) :

- 1 9/10 ans garçons qui finit dernière dans une poule très relevée en 1ère division .
- 1 11/12 ans garçons en Div 3, finissant 1er de leur poule, et 3ème de la division.
- 1 15/16 ans garçons, inissant 3ème de sa poule en Div 3

Les Séniors

• Les dames, 6 équipes : 1 45 ans dames en Div. 2, 1 en Coupe Camus , 1 Chapignac 2ème de poule, 3 équipes Séniors :

Eq 1 3ème en Div 1,

Eq 2 1ère de sa poule et 1/2 finaliste, **Monte**

Eq 3 2ème de poule.

- Les messieurs, 8 équipes engagées :

- 1 équipe 55 ans en 2ème div .

- 1 équipe en coupe Caren.

- 1 équipe 45 ans, en Div 2

- 1 équipe +35 ans, 2ème en Excellence .

- 1 équipe Chapignac, 1ère de poule et demi-finaliste en 2ème Div, **Monte** .

- 3 équipes messieurs :

L'équipe 1 messieurs, 2ème en Excellence

L'équipe 2 messieurs, dernière en Excellence,

descend

L'équipe 3 messieurs, 4ème en 2ème Div.

A titre individuel

82 femmes classées (47 en 2018, 42 en 2017), dont 1 (0) en 2nde série, et 13 (11) en 3ème serie.

258 hommes classés (200 en 2018, 208 en 2017), dont 5 (5) en 2nde série, et 51 (50) en 3ème serie.

Parmi les progressions les plus notables :

Femmes

Rebecca Barichasse 30-15/3, Charlène Saison 30-15/3, Marie Maggioloi 30/1-15/4

Hommes

Cyril Cassaigne 5/6-3/6, Eliot Letang 15/1-5/6, Rayan Turki 40-15/5, Thimoty Lê nc-30, Antonin Grandjean nc-30/1, Thomas Mayot 30/5-30/1, Alexandre Dahan nc-30/3, Raphaël Ferret nc-30/3.

Vainqueurs des tournois internes : Lisanne Benguigui, Cyril Cassaigne, Antoine Troadec.

Championnats de Paris individuels 3ème série : 2 finalistes Manue et Eliot.

Fin de l'assemblée Générale